

## **CHAPITRE 7**

# **LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

# Introduction

## \* Principes

- Découpage dans le temps => exercice comptable
- Indépendance des exercices  
*Le compte de Résultat repart de zéro afin de « noter » la gestion de l'exercice*
- Principe de continuité  
*Le comptable suppose que l'activité de l'entreprise demeure lors du prochain exercice*
- Principe de régularité  
*Application des règles et des procédures*

## PARTIE 1 – LES TRAVAUX D'INVENTAIRE

### \* a) Obligations légales et fiscales : l'inventaire des actifs et des passifs

- Etablissement de la balance du mois de Décembre (12ème balance)  
*Dernier mois d'exercice*
- Inventaire extra-comptable
  - *déterminer les éléments constitutifs de la situation réelle*
    - => *contrôle physique des biens, créances et dettes*
    - => *contrôle de l'évaluation de ces éléments*
      - Si perte de valeur, amortissement ou provision*
  - *mise à jour des comptes de stocks*
  - *régularisation et écritures de reclassement*

# PARTIE 1 – LES TRAVAUX D'INVENTAIRE

## \* b) La synthèse de fin d'exercice

- Obtention de la 13ème balance dite « balance de clôture »  
*Dans les trois mois qui suivent la fin de l'exercice comptable*
- Obtention du compte de Résultat

Résultat avant impôt

- Obtention du compte de Bilan

Bilan avant impôt et avant affectation

## PARTIE 2 – LES OPERATIONS PARTICULIERES

### \* a) L'impôt sur les Bénéfices (IS)

- Résultat comptable => résultat fiscal
- Calcul de l'impôt

$$\text{IS} = \text{résultat fiscal} * 33,33 \%$$

[http://www.impots.gouv.fr/portal/dgi/public/professionnels.impot?pageId=prof\\_impot\\_societes&typePage=cpr02&sfid=501&espId=2&communaute=2&impot=IS](http://www.impots.gouv.fr/portal/dgi/public/professionnels.impot?pageId=prof_impot_societes&typePage=cpr02&sfid=501&espId=2&communaute=2&impot=IS)

## PARTIE 2 – LES OPERATIONS PARTICULIERES

### \* a) L'impôt sur les Bénéfices (IS)

- Comparaison internationale en 2016 (*Source OCDE, 2017*) :

Irlande	12,5 %	France	33,33 %
Pologne	19 %	Belgique	34 %
Royaume-Uni	20 %		
Finlande	20 %		
Danemark	22 %		
Suède	22 %		
Autriche	25 %		
Pays-Bas	25 %		
Espagne	25 %		
Portugal	29,5 %		
Italie	31,3 %		

## PARTIE 2 – LES OPERATIONS PARTICULIERES

### \* a) L'impôt sur les Bénéfices (IS) suite

D	RESULTAT Année N	C
CHARGES constatées		
Dotation AMT		
33,33 % Impôt		
Résultat après IS		
		PRODUITS

## PARTIE 2 – LES OPERATIONS PARTICULIERES

### \* b) L'affectation du résultat

- Réunion de l'Assemblée Générale des Actionnaires

*Dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice*

- Décisions :

- mise en réserve => statutaire puis facultative

- calcul de la part à distribuer = Résultat fiscal – IS - réserves

Dividende par action = Résultat à distribuer / Nb actions



## PARTIE 2 – LES OPERATIONS PARTICULIERES

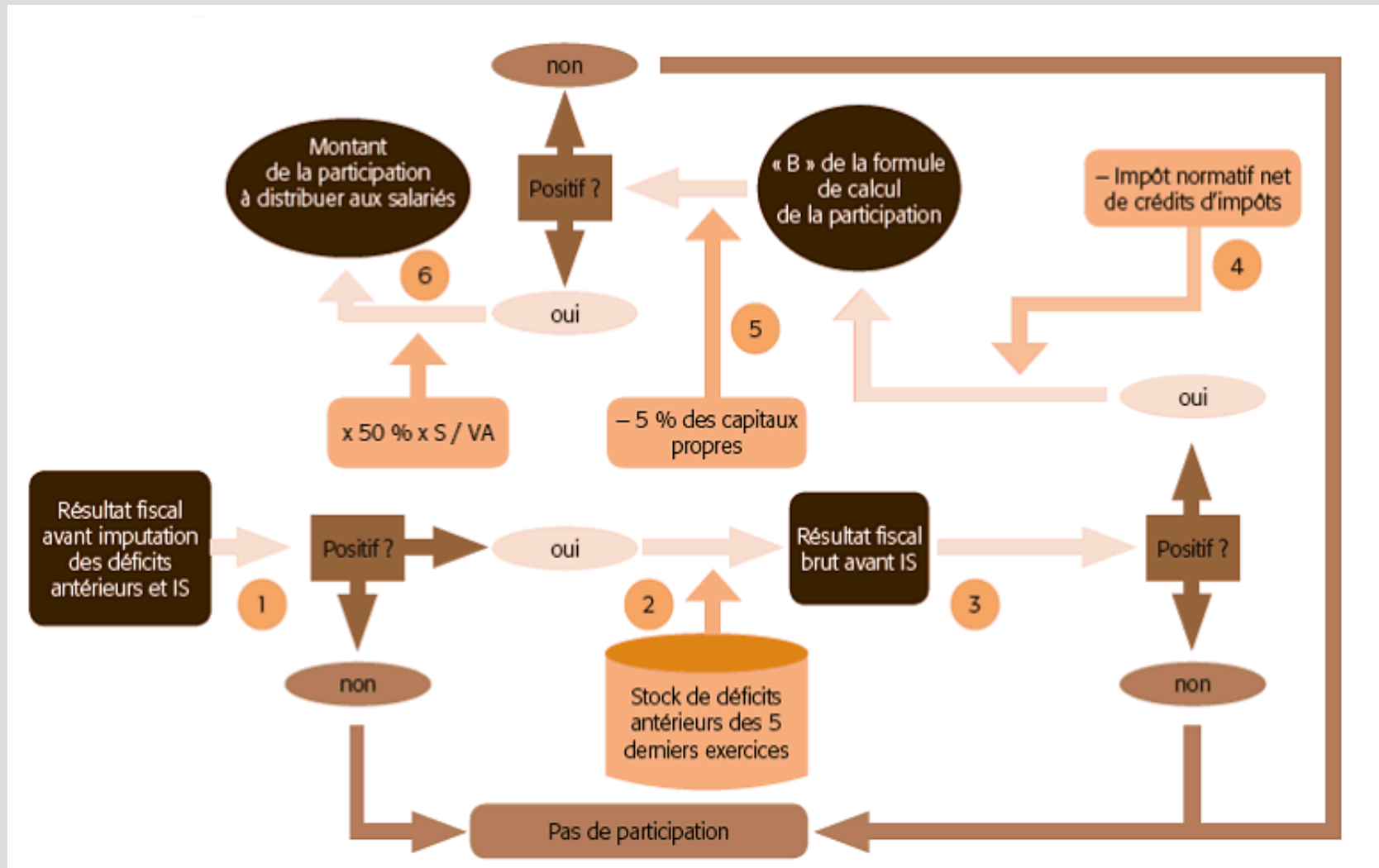
### \* c) La participation

- pour celles et ceux qui veulent approfondir

<http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/2163-PGP>

=> Voici un schéma explicatif (source Sénat)

## PARTIE 2 – LES OPERATIONS PARTICULIERES



## PARTIE 3 – LES DOCUMENTS COMPTABLES

Le compte de Résultat avant IS  
=> le compte de Résultat après IS

Le compte de Bilan avant IS et affectation  
=> le compte de Bilan après affectation

+

L' Annexe (liasse fiscale)

+

Les documents sociaux

\*

# Conclusion

